

**Avis n°2014 /03-05
relatif
à l'accréditation de l'Institut national des sciences
appliquées (INSA) de Toulouse
à délivrer des titres d'ingénieur diplômé**

**Cet avis a été annulé et remplacé par
L'avis n°2014/06-12**

Objet :

Dossier E : habilitation à délivrer, à compter du 1^{er} septembre 2014, le titre d'ingénieur diplômé de l'INSA de Toulouse, spécialité « Génie mécanique », en formation initiale sous statut apprenti (extension à la voie de l'apprentissage)

Consulter l'avis n°2014/06-12

Délibéré en séance plénière à Paris, le 11 juin 2014

Approuvé en séance plénière à Paris, le 8 juillet 2014



Le président
Philippe MASSÉ